

# Dispositifs de protection respiratoire



# Avis

Avec la permission de l'Association canadienne de normalisation (exerçant ses activités sous la dénomination de Groupe CSA), le document est reproduit à partir de la norme de Groupe CSA, **CSA Z94.4:F18, Choix, utilisation et entretien des appareils de protection respiratoire**, dont la licence et les droits d'auteur appartiennent à Groupe CSA, 178 Rexdale Boulevard, Toronto (Ontario), L4W 5N6. Ce document réimprimé ne correspond pas à la position complète et officielle de Groupe CSA sur le sujet de référence, laquelle est représentée par la norme dans sa version intégrale. L'utilisation de ce document a été autorisée, mais Groupe CSA ne sera pas responsable de la façon dont l'information est présentée et interprétée. Pour obtenir plus de renseignements ou pour acheter des normes auprès de Groupe CSA, veuillez consulter le site [store.csagroup.org](http://store.csagroup.org) ou composer le 1-800-463-6727

# Important

- L'équipement de protection individuelle - y compris les respirateurs - est (généralement) la dernière ligne de défense pour la protection des travailleurs.
- D'autres mesures de contrôle, telles que celles qui éliminent ou réduisent le danger, doivent être explorées avant de fournir un équipement de protection individuelle

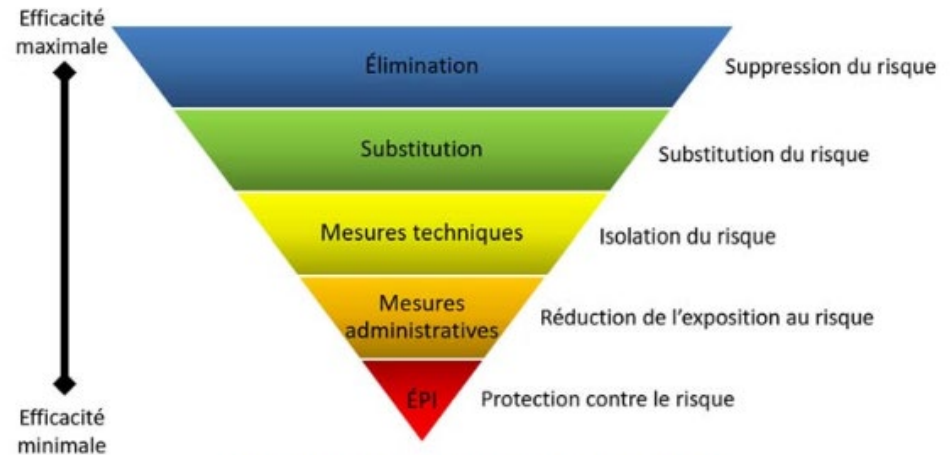


Figure 1 – Hiérarchie des mesures de contrôle

# Loi sur la santé et la sécurité au travail

- Règlement 833 – Contrôle de l'exposition à des agents biologiques ou chimiques
- Règlement 278 – Substance désignée - amiante dans les chantiers de construction, les édifices et les travaux de réparation
- La norme CSA Z94.4-11 – Choix, utilisation et entretien des appareils de protection respiratoire

# Quel est un dispositif de protection respiratoire?

- À épuration d'air – Appareil de protection respiratoire doté d'un filtre, d'une cartouche ou d'un bidon qui élimine des contaminants précis dans l'air en faisant circuler l'air ambiant à travers l'élément d'épuration.
- À adduction d'air – Appareil de protection respiratoire qui fournit de l'air respirable ou un gaz à partir d'une source indépendante de l'atmosphère ambiante.
- À ajustement serré – Appareil de protection respiratoire conçu pour former un sceau étanche autour de la figure ou du cou.

# Dangers

- Produits chimiques (de gaz, vapeurs)
- Particules (la poussière, les fumées)
- Raréfaction de l'oxygène ( $> 19.5\%$ )
- Produits biologiques (les bioaérosols)
- Matières présentant des dangers particuliers (la silice, l'amiante, etc.)

# Éléments du programme de protection respiratoire de l'uOttawa

- Rôles et responsabilités des parties concernées
- Évaluation des dangers
- Choix des appareils de protection respiratoire convenables
- Formation des utilisateurs d'appareils de protection respiratoire
- Protocoles de surveillance de la santé
- Essais d'ajustement
- Procédures d'entretien adéquates
- Évaluation du programme
- Tenue de dossiers

# Rôles et responsabilités

- Méthode 14-1 – Système de responsabilité interne en matière de santé et de sécurité établie les responsabilités des parties dans le milieu de travail. La protection respiratoire implique les responsabilités suivantes:
- **Travailleurs:**
  - Comprendre les limites des appareils;
  - Effectuer un essai d'ajustement adéquat;
  - Inspecter l'appareil de protection respiratoire; signaler tout appareil endommagé à leur superviseur et le retirer du service;
  - Ne pas porter de barbe; ou avoir des poils faciaux permettant;



# Rôles et responsabilités

- **Travailleurs:**

- Effectuer une vérification de l'étanchéité;
- Porter un appareil de protection respiratoire en tout temps requise
- Nettoyer, entretenir et entreposer les appareils
- Signaler à Santé et mieux-être (travailleurs), au Bureau de la gestion du risque, stages cliniques (étudiants en stage) ou le gestionnaire, santé-sécurité et risque tout changement relatif à leur état physique ou psychologique qui pourrait limiter leur capacité de porter un appareil

# Rôles et responsabilités

- **Superviseurs:**

- Recenser les situations où il pourrait s'avérer nécessaire de porter un appareil de protection;
- S'assurer que la hiérarchie des mesures de contrôle a été évaluée avant de recourir aux appareils
- Réaliser des évaluations des dangers respiratoires dans leurs domaines de responsabilité;
- Déterminer l'appareil de protection qui convient;
- Orienter les éventuels utilisateurs d'appareils vers Santé et mieux-être aux fins d'évaluations de la santé et d'essais d'ajustement;
- Fournir aux travailleurs des appareils appropriés;

# Rôles et responsabilités

- **Superviseurs:**

- S'assurer que les utilisateurs d'appareils de protection respiratoire ont reçu une formation adéquate;
- Fournir un moyen et un lieu d'entreposage adéquats pour les appareils de protection respiratoire réutilisables;
- S'assurer que les travailleurs portent un appareil de protection respiratoire lorsque nécessaire;
- Réviser régulièrement (au moins une fois par an) les évaluations des dangers

# Rôles et responsabilités

- **Gestionnaires des risques, de la santé et de la sécurité (au sein de leur faculté ou service):**
  - Aider les superviseurs à identifier les dangers pour le système respiratoire;
  - Aider les superviseurs à évaluer les dangers pour le système respiratoire;
  - Aider les superviseurs à choisir l'appareil de protection respiratoire approprié;
  - Prêter assistance aux superviseurs pour la mise en œuvre du programme de protection respiratoire;
  - Mener des vérifications périodiques du programme.

# Rôles et responsabilités

- **Bureau de la gestion du risque (BGR)**
  - Tenir à jour la documentation sur le programme de protection respiratoire en collaboration avec les facultés et services concernés;
  - Donner des conseils dans le cadre du processus d'identification des dangers et d'évaluation des risques, au besoin;
  - Fournir de l'aide pour le choix d'un appareil de protection respiratoire convenable, au besoin;
  - Mener des vérifications périodiques du programme

# Rôles et responsabilités

- **Bureau de la gestion du risque, stages cliniques**
  - Bien connaître les effets de l'exposition aux dangers respiratoires sur la santé;
  - Bien connaître le stress physiologique et psychologique associé à l'utilisation;
  - Vérifier si les éventuels utilisateurs d'appareils sont en mesure de s'en servir en toute sécurité;
  - Déterminer si les utilisateurs sont médicalement aptes à porter un appareil de protection respiratoire;
  - Réévaluer les utilisateurs tous les deux ans, ou plus souvent si nécessaire;
  - Tenir des dossiers sur les essais d'ajustement des utilisateurs

# Rôles et responsabilités

- **Santé et mieux-être**

- Bien connaître les effets sur la santé de l'exposition aux dangers respiratoires;
- Bien connaître le stress physiologique et psychologique associé à l'utilisation d'appareils;
- Vérifier si les éventuels utilisateurs d'appareils sont en mesure de s'en servir en toute sécurité;
- Déterminer si les utilisateurs sont médicalement aptes à porter un appareil de protection respiratoire;
- Réévaluer les utilisateurs tous les deux ans, ou plus souvent si nécessaire;
- Tenir des dossiers sur les essais d'ajustement des utilisateurs d'appareils

# Évaluation des dangers


- Composant essentiel du programme; destiné à identifier et à évaluer les dangers pour lesquels une protection respiratoire a été sélectionnée. L'évaluation comporte:
  - Identifier les contaminants présents dans le milieu de travail.
  - Identifier l'état physique des contaminants.
  - Mesurer (ou estimer) la concentration des contaminants.
  - Déterminer s'il y a ou s'il pourrait y avoir une faible teneur en oxygène dans l'atmosphère.
  - Déterminer la limite d'exposition en milieu de travail (LEMT) établi pour chaque contaminant atmosphérique



# Évaluation des dangers

- L'évaluation comporte :
  - Déterminer s'il y a un DIVS (IDLH) dans l'atmosphère.
  - Déterminer s'il existe un règlement précis ou une norme propre à une substance pour le contaminant.
  - Déterminer (pour les dangers liés à des particules) s'il y a de l'huile dans le milieu de travail.
  - Déterminer si le contaminant peut être absorbé par la peau ou les yeux ou s'il est irritant pour ceux-ci.
- L'évaluation doit-être documentée.

# Évaluation des dangers

 Université d'Ottawa | University of Ottawa  
Bureau de la gestion du risque | Office of Risk Management  
1 Rue Nicholas Street (840)

**Respiratory Protection Hazard Assessment for Chemical Hazards**

1. **Assessment date:**  
Click or tap here to enter a date.

2. **Name of supervisor conducting assessment:**  
Click or tap here to enter text.

3. **Is the worker currently using a respirator?**  
 Yes  No  
If so, what kind of respirator (make/model) and cartridges (if applicable) are being used?  
Click or tap here to enter text.

4. **Have you explored a hierarchy of hazard controls?**  
 Yes  No  
If not, stop this respiratory protection hazard assessment and verify if the hazard can be reasonably controlled at its source.

5. **List any known hazardous products and associated details.**

Product	CAS #	SDS Reviewed	Quantity and Concentration	OEL	IDLH	Specific Regulation Applicable?	Absorbed/Causes Irritation to Skin/Eyes
		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No
		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No
		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No
		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No
		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No
		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No
		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No
		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No

6. **Indicate the physical state of the contaminant(s).**  
 Gas  Vapour  Particulate


7. **Describe in detail the task requiring a respirator.**  
Click or tap here to enter text.

**How frequently is the task conducted?**  
 Daily  Weekly  Monthly  Annually

**Duration of use**  
 < 1 hour  2-4 hours  5-7 hours  8 hours

**Level of exertion**

uOttawa - Office of Risk Management  
Respiratory Hazard Assessment  
v1 - September 2019

 Université d'Ottawa | University of Ottawa  
Bureau de la gestion du risque | Office of Risk Management  
1 Rue Nicholas Street (840)

Light  Moderate  Heavy  Strenuous

8. **Describe the working conditions.**  
Click or tap here to enter text.

**Temperature during respirator use**  
 < 0°C  0-25°C  > 25°C

**Expected relative humidity during respirator use**  
 < 25%  25-50%  50-75%  > 75%

9. **Indicate the location and source of the contaminants.**  
Click or tap here to enter text.

10. **Have you completed atmospheric monitoring?**  
 Yes  No  
If so, note the results below or append them to this hazard assessment.  
Click or tap here to enter text.  
If not, what are the estimated airborne concentrations?  
Click or tap here to enter text.

11. **What is the oxygen concentration of the work area?**  
 < 19.5%  Ambient  > 21.5%


12. **Select one or more additional types of personal protective equipment required during respirator use (if applicable).**  
 Hardhat  Glasses  Goggles  Ear protection  Face shield

13. **Is airborne oil present?**  
 Yes  No  Unknown (assume present)

14. **Respirator selection (select one)**  
 Air purifying respirator  
 Tight-fitting  
 Powered air purifying respirator  
 Supplied air pressure demand  
 SCBA  
 Other Click or tap here to enter text.  
**Respirator make:** Click or tap here to enter text.  
**Respirator model:** Click or tap here to enter text.

15. **Cartridges required (select as many as required)**  
 Particulate — P100 (purple)  
 Organic vapours (black)

uOttawa - Office of Risk Management  
Respiratory Hazard Assessment  
v1 - September 2019

 Université d'Ottawa | University of Ottawa  
Bureau de la gestion du risque | Office of Risk Management  
1 Rue Nicholas Street (840)

Multi-contaminant (olive)  
 Ammonia (green)  
 Acid gases (white)  
 Acids and organic vapours (yellow)  
 Other Click or tap here to enter text.

16. **Have you established a cartridge change schedule taking all of the above into consideration?**  
 Yes  No  
Describe the cartridge change schedule. Click or tap here to enter text.

17. **Has the worker been referred for fit testing?**  
 Yes  No

18. **Has the worker received information, training and care instructions for the respirator?**  
 Yes  No

If you have any questions regarding this respiratory protection hazard assessment for chemical hazards, please contact the:

- [Health, safety and risk manager](#)
- [Office of Risk Management](#)

uOttawa - Office of Risk Management  
Respiratory Hazard Assessment  
v1 - September 2019

# Choix des appareils

- Doit-êre considérée:
  - Les mesures de contrôle actuel;
  - Les états physiques du danger;
  - L'environnement de travail;
  - La nature de travail;
  - Le temps des tâches spécifiques;
  - Exigences réglementaires (normes, directives);
  - Les limites des appareils de protection

# Choix des appareils

- Types de protection respiratoire les plus communs à l'uOttawa:
  - Respirateurs à épuration d'air (jetables ou réutilisables), motorisés ou non, et mécaniques ou chimiques (par exemple N95, demi-masques / masques complets).
  - Très peu de respirateurs fournissant une atmosphère de l'air respirable (p. ex., pompiers, plongeurs, etc.).



# N95

- Non destiné à protéger le porteur contre:
  - Vapeurs organiques
  - Des gaz
- Ne fournis pas d'oxygène
- Facilement endommagé / contaminé



[How to wear a 3M N95 9210 Respirator](#)

# Masques complets et en demi-masques.



# Essai d'ajustement – vérification de l'étanchéité

- Les travailleurs doivent vérifier l'étanchéité de leur appareil immédiatement après l'avoir enfilé et périodiquement pendant l'utilisation. **La vérification de l'étanchéité ne remplace pas l'essai d'ajustement.**
  - **Pour effectuer une vérification de la pression négative:**
    - L'utilisateur couvre la cartouche avec ses mains, inspire doucement pour affaisser légèrement le masque, puis retient son souffle pendant 10 secondes. Si le masque demeure légèrement affaissé et qu'aucune fuite n'est décelée, l'appareil est correctement ajusté.

# Essai d'ajustement – vérification de l'étanchéité

- Les travailleurs doivent vérifier l'étanchéité de leur appareil immédiatement après l'avoir enfilé et périodiquement pendant l'utilisation. **La vérification de l'étanchéité ne remplace pas l'essai d'ajustement.**
  - **Pour effectuer une vérification de la pression positive:**
    - L'utilisateur couvre la soupape d'expiration avec sa main et expire doucement dans le masque. Si une légère pression positive s'établit à l'intérieur du masque et qu'aucune fuite n'est décelée, l'appareil respiratoire est correctement ajusté.



# Cartouches

- Il existe différents types et combinaisons de cartouches pour les appareils, et le National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH) a établi un code de couleurs pour les distinguer. Les types les plus couramment utilisés à l'uOttawa sont:

Violet	Particules (P100)
Noir	Vapeurs organiques
Olive	Contaminants multiples
Vert	Ammoniac
Blanc	Gaz acides
Jaune	Vapeurs acides et organiques

- Il faut utiliser des composants compatibles.

# Cartouches

- Il existe trois séries de filtres à particules, qui possèdent chacune un degré d'efficacité différent (95 %, 99 % et 99,97 %).
  - Série N – Pour les environnements sans dispersion d'huile
  - Série R – Acceptables pour l'huile, mais seulement pendant un seul quart de travail
  - Série P – Acceptables pour l'huile pendant plus d'un quart de travail

# Cartouches

- Plusieurs facteurs influencent la durée de vie d'une cartouche, incluant l'environnement, température, humidité, pression atmosphérique, mécanisme utilisé pour éliminer le contaminant (p. ex., filtre, charge électrostatique, absorption ou adsorption), fréquence et volume respiratoires de l'utilisateur, type d'utilisation (continue ou intermittente), méthode d'entreposage, etc.
- Il faut remplacer les cartouches à une période prédéterminée, avant la fin de leur vie de service. **On ne doit pas se fier aux caractéristiques d'avertissement du contaminant pour déterminer le moment de remplacer les cartouches.**

# Limites des appareils

- Les appareils à épuration d'air ne peuvent pas être utilisés dans:
  - Les environnements inconnus;
  - Raréfaction de niveau de l'oxygène (moins que 19.5%);
  - Les environnements IDLH
- Il faut changer des cartouches régulièrement des appareils de protection respiratoire à épuration d'air.
- Les respirateurs à adduction d'air sont limités dans le volume d'air respirable disponible.

# Formation

- Toutes les parties dans le cadre du programme de protection respiratoire sont tenues de participer à une formation applicable à leurs rôles.
- La norme CSA Z94.4 décrit la formation requise dans le tableau 2.
  - Source: Tableau 2, **CSA Z94.4:F18, Choix, utilisation et entretien des appareils de protection respiratoire** . © 2018 Association canadienne de normalisation

# Formation

**Tableau 2**  
**Grille des activités de formation**  
 (Voir les articles 8.1.1 et 8.1.4 et la figure 1.)

Fonction	Rôles et responsabilités	Processus de sélection des APR	Sélection de l'utilisateur de l'APR	Essai d'ajustement	Directives	Entretien et utilisation	Limites	Réparations et entretien
Employeur	Article 4.2							
Administrateur du programme	Article 5.1	Articles 6, 7, Annexes G, K, L	Article 12 Annexe E	Article 9, Annexes A, B, C, F, J, M, R	Articles 1, 8	Article 10	Annexe G	Article 11
Utilisateur de l'APR	Article 5.2		Article 12 Annexe E	Article 9, Annexes A, B, C, F, M	Articles 1, 8	Article 10	Annexe G	Article 11
Surveillant de l'utilisateur de l'APR	Article 5.3		Article 12 Annexe E	Article 9, Annexes A, B, C, F, M, R	Articles 1, 8	Article 10	Annexe G	Article 11
Responsable du choix de l'APR	Article 5.4		Articles 6, 7, Annexes G, K, L			Articles 1, 8		Annexe G
Personne effectuant l'essai d'ajustement	Article 5.5			Article 9, Annexes A, B, C, F, J, M, R	Articles 1, 8			Article 11
Répartiteur	Article 5.6							
Personnel affecté à l'entretien des APR	Article 5.7				Articles 1, 8			Article 11
Professionnel de la santé	Article 5.8		Article 12 Annexe E	Articles 1, 8				

Source: Tableau 2, **CSA Z94.4:F18, Choix, utilisation et entretien des appareils de protection respiratoire**. © 2018 Association canadienne de normalisation

# Surveillance de la santé


- Les travailleurs doivent participer au programme de surveillance médicale coordonné par le secteur Santé et mieux-être.
- Le programme est confidentiel dans la mesure requise par la loi et vise à garantir qu'une personne est capable d'utiliser un respirateur en toute sécurité. L'utilisation d'un respirateur peut faire peser des charges physiques et psychologiques sur les utilisateurs, selon:
  - Santé de l'utilisateur;
  - Type de respirateur porté;
  - Travail et environnement dans lesquels le respirateur est porté.

# Surveillance de la santé

- Une pré-évaluation est effectuée avant l'essai d'ajustement; pour dépister les conditions de santé potentielles qui peuvent affecter la capacité d'un utilisateur. Les exemples incluent les difficultés respiratoires, les troubles cardiaques, etc.
- Les situations signalées indiquent qu'une évaluation médicale est requise.
  - L'uOttawa peut ne pas permettre à un travailleur médicalement inapte d'effectuer des travaux nécessitant un respirateur.
- Des accommodements peuvent être nécessaires.



# Surveillance de la santé



Université d'Ottawa | University of Ottawa  
Confidential when completed. Completed questionnaire will be stored in the employee's health file at Health and Wellness.

Respiratory Protection Example Screening Form

**PART 1 – WORK UNIT INFORMATION**  
Faculty:  
Department:  
Supervisor:  
How long have you been working in this department?

**PART 2 – RESPIRATOR USER INFORMATION**  
Name:  
Title:  
Employee number:  
Email:

**PART 3 – CONDITIONS OF RESPIRATOR USE**  
3.3 – Describe the task requiring the use of a respirator.

a. How frequently do you conduct the task?  
i.  Daily  Weekly  Monthly  Annually

b. Duration of each use  
i.  < 1 hour  2–4 hours  5–7 hours  8 hours

c. Level of exertion  
i.  Light  Moderate  Heavy  Strenuous

d. Temperature during respirator use  
i.  < 0°C  0–25°C  > 25°C

e. Atmospheric pressure during respirator use  
i.  Reduced  Ambient  Increased


3.4 – Describe your work conditions. Are there special considerations affecting respirator use (e.g., confined spaces, oxygen deficiency)?

3.4 – Select one or more additional types of personal protective equipment you require during respirator use (if applicable).  
 Hard hat  Glasses  Goggles  Ear protection  Face shield

3.5 – What is the estimated total weight of tools and equipment you carry?  
Maximum:  
Average:

3.6 – When were you last fit tested for a respirator?

uOttawa  
Example Respiratory Pre-Screening Questionnaire  
v1- September 2019



Université d'Ottawa | University of Ottawa  
Confidential when completed. Completed questionnaire will be stored in the employee's health file at Health and Wellness.

**PART 4 – TYPES OF RESPIRATORS USED**  
4.1 – Select all types of respiratory protection worn.  
 Air purifying respirator  Tight-fitting  Powered air purifying respirator  
 Supplied air pressure demand  SCBA  Other  
a. Respirator make:  
b. Respirator model:

**PART 5 – RESPIRATOR USER PERSONAL HEALTH CONDITIONS**  
Select Yes or No. Do not provide details. We do not require medical information.

5.1 Some conditions can seriously affect your ability to safely use a respirator. Do you use or experience any of the following or any other condition that could affect respirator use?  
 Yes  No

Shortness of breath	Breathing difficulties	Chronic bronchitis	Emphysema
Lung disease	Chest pain on exertion	Heart problems	Allergies
Hypertension	Cardiovascular disease	Thyroid problems	Diabetes
Neuromuscular disease	Fainting spells	Dizziness or nausea	Seizures
Temperature susceptibility	Claustrophobia	Hearing impairment	Pacemaker
Panic attacks	Colour blindness	Asthma	Fear of heights
Vision impairment	Reduced sense of smell	Reduced sense of taste	
Back or neck problems	Facial or skin condition	Dentures	

5.2 – Have you ever had difficulty while using a respirator?  
 Yes  No

5.3 – Do you have concerns about your ability to use a respirator safely?  
 Yes  No

5.4 – Are you currently receiving workplace accommodations for a medical condition?  
 Yes  No

If you answered "Yes" to questions 5.1, 5.2, 5.3 or 5.4, further assessment by a health care professional is required prior to respirator use.

If you have any questions regarding this sample questionnaire, [email the Health and Wellness office](#).

uOttawa  
Example Respiratory Pre-Screening Questionnaire  
v1- September 2019

# Essai d'ajustement

- L'objectif des essais d'ajustement est de confirmer la capacité des utilisateurs à obtenir un ajustement étanche et raisonnablement confortable
- Se déroule conformément aux processus qualitatifs ou quantitatifs définis dans la norme CSA Z94.4.
- Est uniquement acceptable pour le modèle et la taille du respirateur pour lequel vous avez été testé.

# Essai d'ajustement

- Processus qualitatif ou quantitatif qui vérifie la capacité de l'utilisateur à obtenir une étanchéité efficace et un ajustement confortable acceptable avec son respirateur.
  - Confirme également les compétences de l'utilisateur pour enfiler et retirer le respirateur, effectuer des inspections du respirateur et effectuer une vérification de l'étanchéité.
- **Les travailleurs ne doivent jamais être affectés à un travail ou utiliser un respirateur avant de réussir un essai d'ajustement satisfaisant - AUCUNE EXCEPTION.**

# Essai d'ajustement

- Les essais d'ajustement doivent être réalisés après le test préalable (et les examens médicaux supplémentaires, le cas échéant) et:
  - Avant que l'utilisateur ne porte l'appareil
  - Lorsque des changements dans la condition physique de l'utilisateur (p. ex., une perte ou un gain important de poids, des changements de dentition, etc.)
  - Si l'utilisateur commence à se servir de l'ÉPI supplémentaire qui pourrait influencer l'ajustement;
  - En cas de changement du masque de l'appareil;
  - Lorsque l'utilisateur signale un inconfort;
  - Chaque deux (2) ans.

# Processus d'essai d'ajustement

- Le superviseur doit compléter l'évaluation de danger.
- Dirige la personne à:
  - Santé et mieux-être (travailleurs)
  - Stages cliniques (étudiants en stage)
  - Gestionnaire, santé-sécurité et risque (étudiants)
- Tests préalables pour les conditions médicales.
  - Si l'utilisateur est apte à porter un appareil, on procède à l'essai d'ajustement.
- Confirmation d'essai d'ajustement acceptable. Conserve l'information sur l'essai d'ajustement concluant du travailleur.

# Processus d'essai d'ajustement

- Les utilisateurs doivent:
  - Se présenter en condition de travail, y compris l'ÉPI applicable.
  - Ne pas porter de barbe, ou avoir des poils faciaux permettant une étanchéité conforme à la norme CSA Z94.4.
  - Ne pas mâcher de la gomme ou du tabac, fumer, manger ou boire autre chose que de l'eau 30 minutes avant un essai d'ajustement quantitatif afin d'éviter des facteurs d'ajustement faussement bas.

# Facteurs affectant un bon ajustement

Acceptable

Non acceptable



# Facteurs affectant un bon ajustement





# Entretien

- Inspections – avant et après chaque utilisation. Il faut alors vérifier:
  - État des composants de l'appareil (masque, ensembles, cartouches, etc.);
  - Indicateurs de fin de vie;
  - Tous les défauts signifient que le respirateur doit être retiré du service immédiatement. Aucune autre utilisation et le mit une étiquette « hors service ».
- Réparation et mise à l'essai – seules les personnes qualifiées ont le droit de réparer et de mettre à l'essai les appareils.

# Entretien

- Nettoyage – doivent être nettoyés après chaque utilisation, conformément aux directives du fabricant.
  - Démonter les composants;
  - Laver à l'eau tiède (43° C max) avec un détergent doux ou un nettoyant recommandé par le fabricant; des poils rigides (pas de fil) peuvent être utilisés;
  - Bien rincer les composants à l'eau courante propre et tiède;
  - Laisser les composants sécher à l'air;
  - Remontez le respirateur et assurez le bon fonctionnement

# Entretien

- Il faut entreposer les appareils de protection respiratoire de manière à les protéger contre tout danger potentiel.
  - Dans un sac en plastique scellé (Ziploc)
  - Protection contre la poussière, l'ozone, les rayons du soleil, la chaleur, le froid extrême et l'humidité

# Évaluation du programme

- Des représentants de:
  - Bureau de la gestion du risque
  - Santé et mieux-être
  - Bureau de la gestion du risque, stages cliniques évalueront régulièrement le programme.
- L'évaluation devra respecter la section 13 de la norme « CSA Z94.4-11 – Choix, utilisation et entretien des appareils de protection respiratoire
- La dernière modification était effectuée en février 2021.

# Tenue de dossiers

Dossiers	Superviseur	Santé et mieux-être	Stages cliniques	Bureau de la gestion du risque
Évaluations des dangers	X	X (travailleurs)	X (étudiants)	
Choix de l'appareil	X			
Essais d'ajustement		X	X	
Formation	X			
Entretien	X			
Surveillance de la santé		X	X	
L'évaluation du Programme				X

# Quelque chose ne va pas?

- Ne retirez pas le respirateur dans la zone de travail.
  - Quittez immédiatement la zone de travail.
  - Signalez le problème à votre superviseur.
  - Le superviseur enquête sur la cause du problème, avec l'aide du travailleur.
  - Mesures correctives mises en œuvre avant de rentrer dans la zone de travail.
- Répéter le processus d'enfilage du respirateur - y compris la vérification de l'étanchéité - même s'il n'y a eu qu'une interruption temporaire.

# Services

- **Pour toutes les préoccupations liées à la santé, essais d'ajustement ou pour la surveillance médicaux:**
  - Santé et mieux-être (travailleurs)
    - Poste 1473 | [santerh@uOttawa.ca](mailto:santerh@uOttawa.ca)
  - Stages clinique (étudiants)
    - Poste 3391 | [cprm@uOttawa.ca](mailto:cprm@uOttawa.ca)
- **Pour l'assistance avec les exigences du programme:**
  - Gestionnaire, santé-sécurité et risque
  - Bureau de la gestion du risque
    - Ext. 5892 | [safety@uottawa.ca](mailto:safety@uottawa.ca)

# Questionnaire

- Pour réussir cet atelier, vous devez ouvrir une session et faire l'évaluation des connaissances. Lorsque vous avez [réussi l'évaluation des connaissances](#), vos résultats sont inscrits dans le système LRS.